

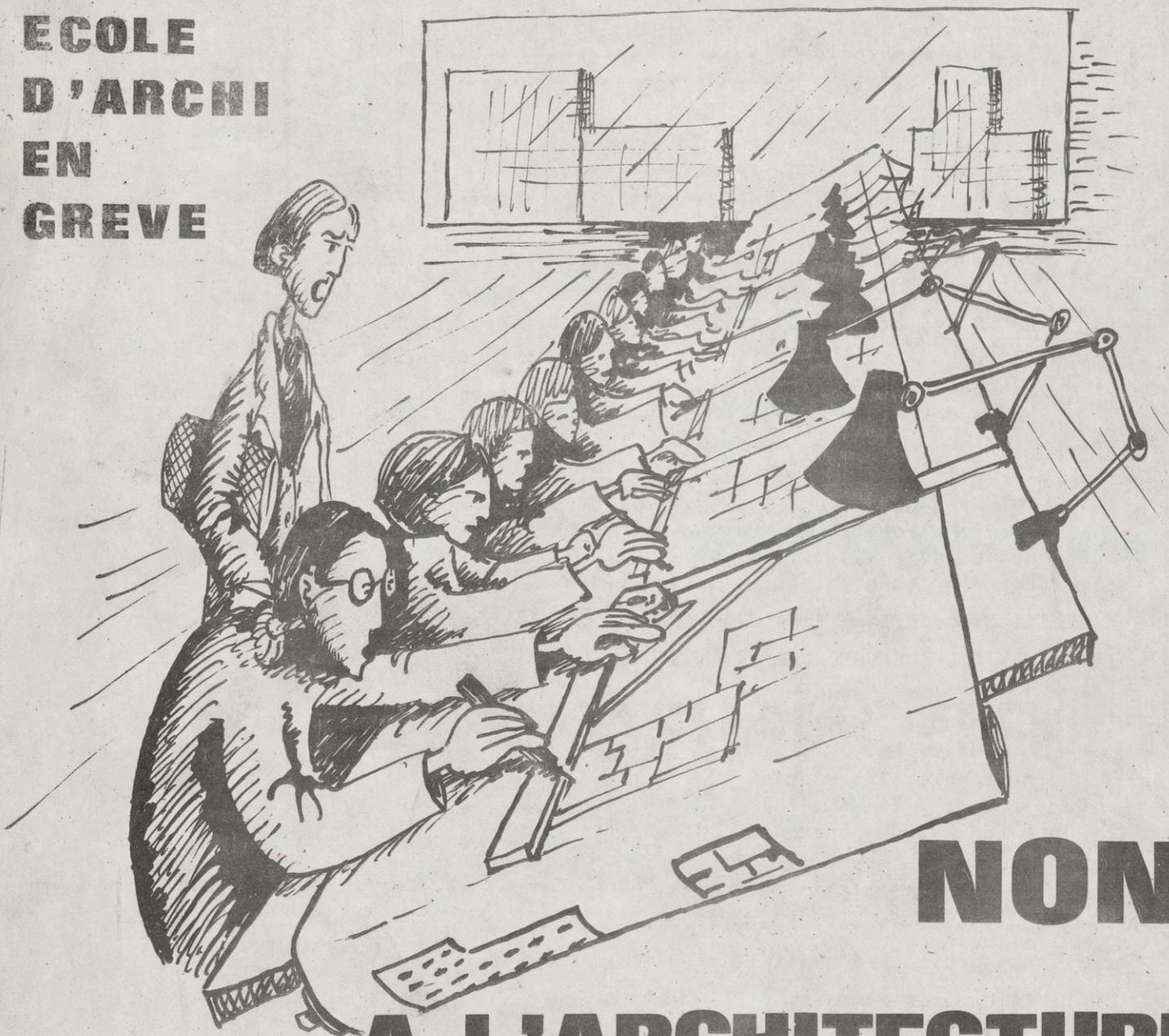
apl

INFORMATIONS
REGIONALES

n° 15 - 23 Janv.

2F

**ECOLE
D'ARCHI
EN
GREVE**



**NON
A L'ARCHITECTURE
DES PATRONS**

SOMMAIRE

ECOLE

- Grève ARCHI dure P. 3-5
Les pions en action P. 5

NUCLEAIRE

- Marchand de centrales P. 6-7

OUVRIERS

- Chômeurs et syndicats P. 8-11
Intérim - négriers P. 12

SANTE

- Moche mic mac avec l'ordre des médecins P. 13
Au pays des schizos P. 14
La médecine en questions P. 15

FEMMES

- Avorter à Nantes P. 15-16
Procès viol P. 17

RADIO LIBRE 44

P. 17

ARMEE

- Comment informer sur l'armée P. 18
Procès de renvoyeurs de livrets P. 18

CULTURE

- Livres - Jazz P. 19
Cinéma et histoire P. 20
(le Front Populaire) Musique celte, théâtre
pour enfants P. 20
Fest Noz, théâtre, films P. 21

CALENDRIER (trop long, pas de place ici) P. 22

LE CRAYON FOU A ENCORE FRAPPE P. 11

ABONNAGES

- un trimestre, 12 numéros : 20 F. soutien : 30 F.
un semestre, 24 numéros : 40 F. soutien : 60 F.
une années, 48 numéros : 80 F. soutien : 100 F.

NOM PRENOM

ADRESSE

Conditions spéciales d'essai :

trois numéros gratuits 10 numéros : 10 F.

NOM PRENOM

ADRESSE

Mettre le chèque à l'ordre des Nouvelles Editions de l'Ouest
et l'envoyer à l'A. P. L. 26 bis boulevard R. Schumann
44300 NANTES.

L'an dernier, alors qu'après le relatif échec des grèves de 1975, il n'existait plus aucune mobilisation étudiante à L'Unité Pédagogique, un comité d'étudiants s'est créé, il a permis en tant que structure permanente un travail d'agitation sur l'U. P. ; le comité se réunissait le midi pour bouffer une fois par semaine.

Même s'il restait l'an dernier relativement isolé dans l'école, en fait celui-ci a, dès la rentrée, déclenché la mobilisation contre la réforme d'Ornano.

En novembre, les coordinations nationales avaient organisé des journées d'action contre la réforme (voir analyse de la réforme sur le tract ci-joint).

Les diverses A. G. de l'U. P. de Nantes avaient voté la participation à ces journées sans se faire d'illusion sur leur portée et à la condition qu'elles servent de "TREMPIN" à une action plus dure et prolongée.



Après les vacances de Noël, le comité étudiant convoque une Assemblée Générale et pose dès le début le problème de la grève active.

On ne peut pas développer indéfiniment des analyses sur la réforme, maintenant, il faut faire la critique en acte de l'enseignement actuel et de celui qu'on nous prépare.

L'attentisme ne paiera pas.

Le principe d'une grève active semblant acquis très rapidement, la discussion s'oriente sur les modalités et le



contenu de la grève.

Les moyens que se donnaient l'A. G. pour assurer la bonne marche de la grève sont :

- une A. G. souveraine bi-hebdomadaire ;
- une comité de grève quotidien ;
- des piquets de grève pour faire respecter la grève.

L'objectif en est l'abrogation de la réforme d'Ornano et les problèmes posés tiennent essentiellement aux revendications à formuler clairement et à la popularisation de notre lutte.

Pour répondre à ces deux problèmes, la mise en place des contre-cours s'est faite, considérés comme un approfondissement de l'analyse de la réforme replacée dans son contexte (réforme de l'archi, processus de production du cadre bâti...).

Lundi 16 janvier, l'A. G. a décidé la mise en place de cinq commissions pour répondre au problème le plus important :

- commission manifestations publiques ; affiches, tracts, conférence de presse ;
- commission popularisation dans les autres facs de Nantes ;
- commission popularisation dans les autres U. P. ;
- commission interventions liées aux usagers ;
- commission animation.

Ces diverses commissions organisent un bar dans l'U. P., une campagne d'affichage, tracts, exposition itinérante dans les quartiers, un bar-popularisation dans les autres facs et contactent les comités, associations qui travaillent déjà avec les étudiants et qui luttent contre leur cadre

centre-cours

bati en vue d'organiser des contre-cours, conférences, débats etc... :

- sur l'évolution des soutenances de diplomes ;
- sur l'élaboration des plans d'occupation des sols ;
- sur l'histoire de l'école (mouvement) depuis 1900 ;
- sur l'assistance architecturale (jeudi 14 H) ;
- sur l'énergie solaire ;
- des expériences de travaux pratiques au service des travailleurs ; le Cèdre à la Chapelle sur Erdre, à Basse-Indre ;
- sur l'accession à la propriété aujourd'hui : comment elle accentue les injustices devant le logement ;
- sur la rente foncière ;
- sur les Z. U. P. : comment ça se fait, quels gens interviennent, quels rôles elles ont.

Autant de contre-cours qui permettront d'approfondir notre analyse des conséquences de la réforme, au regard de la réalité aujourd'hui de la production du cadre bati.

fete

UNE FETE est prévue le MERCREDI 25 janvier à 20 H.
 Au programme : FLYING BASKET et TEENAGE LUST.
 Participation de soutien à la grève : 5 F.

Tous les folkeux, amuseurs publics et autres drôles sont tous invités à animer la soirée.

Parmi les commissions, celle chargée de la popularisation dans les autres UP a rédigé le BIUP* et elles prépare une expo qui sera présentée par les étudiants de Nantes dans les autres UP.

* BIUP : Bulletin inter-Unités Pédagogiques (écoles)

En effet, il faut que dans les semaines à venir la grève s'étende à toutes les UP si l'on veut créer un rapport de force suffisant pour faire échec à d'Ornano.

TRAVAILLER POUR
 LA GRANDE
 INDUSTRIE
 ÇA A UN DEU
 DWS D'ENVERGURE
 QUE DE VEGETER
 DANS UNE PETITE
 AGENCE DE PROVINCE
 ALLONS JEUNES
 LOUP DE L'ARCHI,
 HARDI PETITS



SOUTIEN DES ENSEIGNANTS...

Les Syndicats :

SNESUP et SGAC-CFDT se sont, dès la parution du projet de décret, déclarés hostiles à la réforme.

Et pourtant, c'est sur eux que repose son application : le concours... la commission de troisième cycle malgré un premier vidage par les étudiants et l'opposition des enseignants convoqués s'est réunie le jour de la rentrée de Noël à Nantes grâce au chantage du directeur (menace de suppression de la session de juin de soutenance des diplomes, menace de faute administrative sur les profs) échec relatif de notre part, on n'y a pas assez fait gaffe.

A la suite du vote de la grève et du compte-rendu de la coordination, les profs se sont réunis en A. G. le 16 janvier. Ils soutiennent la grève, appuient les actions décidées par les étudiants, apportent un soutien financier.

Ils vont adresser une motion au ministère et adressent une lettre aux autres U. P., pour provoquer des A. G. de profs qui auront lieu dans la semaine du 23 au 29 janvier, avec leur participation.

... ET DU PERSONNEL

Le personnel de l'administration CFDT et les enseignants CFDT ont pris position sur le mouvement des étudiants en affirmant :

- comment eux-aussi sont directement concernés par la réforme d'Ornano ;
- comment ils entendent prendre une part active à la grève.

MOTION SGAC-CFDT

Le 17 janvier 1978

La section CFDT de l'UPAN apporte son soutien aux étudiants en grève contre la réforme d'Ornano.

Cette réforme met en cause non seulement le sort des étudiants, mais également celui des enseignants et du personnel administratif par l'élaboration de trois décrets concernant le régime des études, la liste d'aptitude aux fonctions d'enseignants et le statut de l'établissement.

Compte-tenu du caractère profondément rétrograde de ces mesures constituant une sélection accrue et la mise au pas des UPA

la section se déclare totalement solidaire des étudiants.

En conséquence, elle demande au ministère de retirer les décrets encours. Elle se donnera tous les moyens d'action voulus, en liaison avec les étudiants et les autres UPA pour faire échec à cette réforme.

Depuis 30 ans, dans le même temps où un discours d'Etat parle du cadre de vie, les monopoles bancaires et les marchés industriels du même Etat sabotent la réalité du logement, imposent des règlements

d'urbanisme de plus en plus aberrants, augmentent les densités et suppriment les qualités réelles : espaces, matériaux, végétation, lieux de rencontre...

L'architecte qui devait faire le lien entre les aspirations des gens à un logement humain et à sa réalisation, l'architecte devient, est un larbin des monopoles.

L'enseignement de l'architecture est une fois de plus saboté par d'Ornano.

La réforme veut donc ajuster l'enseignement aux seuls besoins du patronat, pas aux besoins de la population.

(voir explication de la réforme APL n° 9)

- correspondant A. P. L. -

PIONS EN ACTION



Le 10 janvier, les syndicats s'adressaient au recteur pour lui demander une audience et exiger la satisfaction des quatre points:

- libre passage pour les surveillants d'un statut à un autre (retrait circulaire du 15 mars 1977) ;
- paiement des salaires perdus ;
- droit pour les MI-SE (maîtres d'internat - surveillants d'externat) de conduire leurs études comme ils l'entendent ;
- refus de tout licenciement en cours d'année.

A ce jour pas de réponse du recteur.

IL FAUT ABSOLUMENT DEBLOQUER LA SITUATION

C'est de la lutte des MI-SE que dépend le succès de l'action entreprise.

L'intersyndicale appelle les MI-SE

à :

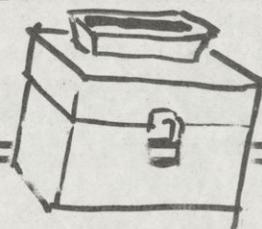
LA GREVE LE JEUDI 26 JANVIER

- Assemblée générale d'information et de discussion sur la poursuite de l'action FAC DE LETTRES NANTES, le jeudi A 14 H ;
- Manifestation au rectorat à 16 H.

Par : une participation massive, les MI-SE feront la démonstration au recteur de leur volonté de voir satisfaire leurs revendications et de continuer la lutte nécessaire.

SNES - SGEN-CFDT - SNETP-CGT -

ELECTIONS...



VENDREDI 3 FEVRIER A 20 H 20 au théâtre de REZE

MEETING (Ligue Communiste Révolutionnaire).

AVEC ALAIN KRIVINE

et les candidats de la L.C.R.
à Nantes :

- Jean Brunacci (employé PTT) dans la troisième circonscription
- Gérard Nicol (tourneur ajusteur) dans la seconde circonscription.

Week end organisé par CULTURE ET LIBERTE LES 27 ET 28 JANVIER au Centre Jean Macé, rue du Préfet Bonnefoy à Nantes.

- le mode d'élections, le rôle législatif et politique des députés ;
- l'histoire et les options des partis ;
- mars 1978 et le point sur la situation actuelle.

HORAIRES SAMEDI : 14 H 30 - 19 H 30
20 H 30 - 22 H 30

DIMANCHE : 9 H 12 H.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à s'inscrire rapidement :
Culture et liberté, 30 rue de la Boucherie
44000 NANTES - Tél : 71.35.24

MARCHANT

DE CENTRALE

Monsieur Lignat, Ingénieur retraité exerce, en plus de sa copieuse retraite un double emploi (lutte contre le chômage...) celui de marchand de centrale et de démarcheur pour acquisition de terrains et bâtiments autour et sur le site du Pellerin.

Celui-ci a été intercepté dans sa manœuvre par un habitant du Pellerin qui immédiatement sonne le glas et en moins de dix minutes 60 personnes sont sur place pour demander des explications. Celui-ci reste muet, prétendant qu'il n'est pas au courant, alors qu'au préalable ce monsieur bien rémunéré pour ce genre de travail organisera et accompagnera les élus pour une visite de centrale à St. Laurent des Eaux.

Il visitera également les Mairies, les unes après les autres, concernées par l'enquête, ceci ayant pour but l'intoxication et l'appât de ces derniers par des propositions d'argent et probablement de belles promesses.

Ce Monsieur Lignat accompagné de sa femme prospecte donc la Région.. Belle méthode démocratique. Je crois pourtant que les services EDF nous avaient promis tout autre chose lors des 4 envois dans les foyers de lettres dites d'information! N'est-ce pas là la découverte d'un scandale nous faisant découvrir les tactiques EDF que je considère comme une escroquerie violant ainsi les lois de la liberté et le respect des hommes.

lecteur APL du Pellerin

Suite aux documents parus dans le dernier numéro, voici un nouveau document.

Segeste

La situation

- Un important "temps mort" s'ouvre actuellement.
- Pendant cette période, la contestation va s'organiser et sans doute se développer.
- Il faut occuper le terrain et soutenir les "silencieux".
- Il faut mettre à profit cette période pour être opérationnels avec envergure dès la déclaration d'utilité publique.

Les actions à entreprendre

1. auprès des personnes favorables

Objectif

Dynamiser leur sentiment pronucléaire en les informant de façon privilégiée.

Moyens

- 1.1. visite d'un représentant d'EDF à leur domicile,
 - 1.2. remise d'un dossier documentaire
 - 1.3. invitation à des réunions d'information à Nantes (conférences, films, présentation de la maquette, visite du dispatching....)
 - 1.4. invitation à une visite de centrale nucléaire.
- #### 2. Auprès de la population sans opinion bien arrêtée

Objectif

Eviter que cette population ne bascule dans le camp des antinucléaires irréductibles.

Moyens

- 2.1. Diffusion auprès des abonnés EDF des 12 communes concernées d'un bulletin d'information mensuel.
- 2.2. Diffuser de façon identique la brochure "25 questions, 25 réponses" sur le Pellerin dès sa parution.
- 2.3. Réactiver le service d'information (B.P. 793 et répondeur téléphonique éventuellement). Une carte-réponse T sera jointe au prochain bulletin
- 2.4. Proposer à la population des visites de centrale.

DE TOURNEMENT DE DOCUMENTS

PELLERIN - LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU PELLERIN

3. Contre les opposants actifs

Bloquer leur recrutement et leur audience en tentant de les discréditer.

Moyens.

3.1. Contrôle permanent des "rumeurs" alarmistes.

3.2. Sans tourner en dérision la "philosophie écologiste", montrer dans le bulletin mensuel:

3.2.1. que le nucléaire est un passage obligé pour maintenir le niveau et la qualité de la vie de tous

3.2.2. que des efforts sont accomplis en création d'énergies nouvelles

3.2.3. que le nucléaire est parmi les sources d'énergie les moins polluantes.

4. auprès des milieux dirigeants et des élus du département

Objectif

Inviter les responsables à réclamer avec plus de vigueur une centrale indispensable à l'avenir de la Basse-Loire.

Moyens

4.1 Diffuser le "Rapport Paumier" avec comme perspective la création d'un comité économique chargé d'exploiter ce rapport et de se présenter comme le défenseur et le coordinateur des retombées économiques de la centrale.

4.2 Constituer un dossier économique local et régional et le présenter à tous les notables et à la presse.

*** Soc. d'Etude et de Gestion de Programmes de Communication, 18, rue Vignon, Paris, 75009, tél. 266.28.84, telex, 670.756 P

COMMUNIQUÉ A LA PRESSE :

EDF :

« CARTES SUR TABLE ! »

Dans un communiqué, EDF s'élève "avec vigueur contre ces nouvelles formes d'agression violente contre personnes et biens, qui sont de plus une véritable atteinte aux libertés individuelles. Cette atteinte est particulièrement grave!" Le texte ajoute: "Quoi qu'en disent quelques extrémistes minoritaires opposants au projet(...) EDF a toujours joué "carte sur table" en cherchant à informer de la façon la plus large possible. La mission de son ingénieur agressé au Pellerin était ainsi, et strictement, une mission d'information de la population".

EDF confirme que les terrains nécessaires pour la centrale du Pellerin sont ceux infiqués dans le dossier soumis à l'enquête publique de juin-juillet 1977. Elle ajoute qu'elle ne cherche pas actuellement à acquérir des terrains ni sur le site, ni à plus forte raison en dehors du site.



montage-video

25 mn de film sur les événements qui se sont déroulés pendant les six semaines d'enquête d'utilité publique du Pellerin.

Dès le premier jour de l'enquête

- les mairies de Cheix et du Pellerin ferment ;
- à Couéron le registre est brûlé ;
- cinq paysans sont emprisonnés ;
- sur place, un harcèlement perpétuel des populations contre la procédure d'enquête ;
- Cheix se barricade ;
- l'enquête est close mais pas la lutte.

Pour tous les gens intéressés, téléphoner à l'APL : 76.26.33 qui transmettra 50 F la location.

CHÔMEURS et SYNDICATS



ORGANISATION SYNDICALE ET CHOMAGE

- Le collectif-commission

L'union locale CFDT de Nantes engagea le processus de création d'une commission chômage en 1975, au début de la croissance..... du nombre de chômeurs.

Ses efforts engendrèrent le collectif chômeur CFDT de Nantes (permanence tous les jeudis de 15 H à 17 H, 35 rue Lamoricière) Pendant la période dont il est question ici (75, 76) ce collectif-commission fut surtout un collectif. Il a reposé sur le travail assuré par le roulement d'une dizaine de chômeurs militants, pas toujours syndiqués. Il a très peu existé en tant que commission, du fait de l'absence presque totale de représentants des syndicats de l'U.L

(pour plus de renseignements, se procurer le texte établi en juillet 76 par des militants du collectif en vue d'une analyse de leur action par l'ensemble des membres du collectif.)

- Licenciement: on consulte le syndicat

Qu'est-ce qu'un chômeur peut attendre du syndicat ?

L'aider dans ses démarches pour obtenir des moyens de survie.... Obtenir une simplification de la paperasse..... L'aider dans sa recherche d'un emploiLui expliquer le pourquoi économique-politique de sa situation Rédiger un livre noir de l'emploi.... Lui désigner un coupable.... Aller savoir .

Le syndicat c'est avant tout l'affaire de travailleurs en activité, organisés, qui défendent leur emploi. Ainsi dans la pratique la plupart des syndiqués et militants au chômage n'ont plus d'activité syndicale.

Le syndicat fonctionne avant le licenciement. Le syndicat professionnel, la section d'entreprise, tenant compte du rapport de forces, essaient d'éviter le licenciement.

Il y a des négociations s'appuyant sur la législation du travail (le C.E l'inspection du travail) puis au besoin et tenant compte des possibilités, l'organisation de mouvements, de grèves, pour faire pression sur l'employeur. Le licenciement survenu, le syndicat veille à l'application de la législation sur les indemnités de licenciement, sur les conditions du chômage avec appel à l'inspection du travail, aux prud'hommes. Ensuite on essaie parfois de garder le contact avec le chômeur. C'est difficile, et le plus souvent, il n'y a pas de réponse...

(divers cas de licenciement dans le commerce nantais. Notes prises lors d'un conseil syndical du commerce 22/06/76

- La lutte contre le chômage

La lutte du syndicat professionnel s'appuie sur des propositions confédérales concrètes :

- la retraite à 60 ans
- les 40 heures hebdomadaires

qui apparaissent comme des remèdes possibles à la diminution des emplois...

Dans le cas concret des SUMA à Nantes, la réduction du temps de travail s'accompagna de l'ouverture d'un nouveau magasin sans embauche de personnel supplémentaire, de l'application de contrats à temps partiel, et de contrats à durée déterminée.

Dans certaines boîtes, la propagande pour les 40 heures provoque des accrochages avec des travailleurs qui ne sont pas dans une position leur permettant d'envisager la survie sans heures supplémentaires.

La lutte contre le chômage et pour l'emploi pris en termes généraux est ambiguë. De sa mise en pratique, sortait le besoin d'une meilleure approche de la réalité de chaque lieu de travail. Il était important que travailleurs et militants puissent développer des échanges sur leurs conditions de travail d'aujourd'hui et d'hier, que l'on mette en place des moyens permettant à chacun de s'expliquer sur lui-même.

d'agir, d'exprimer son jugement sur le travail qu'il fait, sur la boîte, sur ce qui se passe hors de la boîte, sans imposer au départ, un résultat à une analyse qui n'est pas faite, et une forme à des actions que l'on n'a pas déterminées.

Cette approche de la réalité du travail est difficile à mettre ^{en place} car elle bouleverse les habitudes. Par contre la CFDT a fait un recensement des données chiffrées de l'emploi par les responsables syndicaux et établi un livre noir de l'emploi (LE LIVRE NOIR DE L'EMPLOI : suppl n° 303 La voix des travailleurs).

- Organisation des chômeurs

Quelle place peut avoir un chômeur dans l'organisation syndicale ? Il ne peut avoir une activité dans la section, n'étant plus présent dans la boîte. Il peut difficilement accéder au syndicat, si il n'est pas responsable dans une section. En plus, il y a des chômeurs sans syndicat : ceux qui cherchent un premier emploi.



Peuvent-ils être intégrés à un syndicat professionnel ? Peuvent-ils aborder le chômage de la même façon que celui ou celle qui vient de se "taper" dix ans dans la même boîte ?

L'amalgame "chômeurs" répond à un besoin politique, celui de la mobilisation des presque deux millions de sans emploi.

Mais qu'est-ce que cela va apporter aux chômeurs ?

CHOMEURS ET CHOMEURS ORGANISES...

Les contacts entre chômeurs-militants et chômeurs pas encore mobilisés ont été peu nombreux.

Le collectif CFDT de Nantes a tourné avec une dizaine de personnes à la fois. Les rencontres avec d'autres chômeurs et

candidats au chômage se sont faits lors des permanences et des réunions organisées par diverses associations.

Peu de chômeurs "inorganisés" assistaient à ces réunions.

A l'une de ces réunions, une femme expliqua qu'elle pointait au chômage pour toucher ses allocations et attaqua les jeunes chômeurs qui vivent au crochet de leurs parents.

Un jeune chômeur trouva que l'on parlait bien du chômage mais pas assez du chômeur : comment il doit suivre la queue à l'A. N. P. E. sans pour cela obtenir une adresse pour du travail, comment la famille et les gens sérieux qui ont du travail les regardent de travers, le manque d'argent, le sentiment de ne plus avoir aucune prise sur ce qui arrive, d'être totalement dépendant.

Ensuite, les chômeurs militants s'exprimèrent sur leurs propres problèmes :

la difficulté d'organiser des réunions de chômeurs alors que les journaux de chômeurs se vendent bien (CGT, 1 000 exemplaires, CFDT 800).

L'avantage tactique de la revendication sur la gratuité des transports en commun - c'est intéressant pour les chômeurs qui se déplacent beaucoup pour chercher du travail et ont de faibles revenus, ça peut s'obtenir au niveau local, ça peut donc mobiliser les chômeurs, avoir un résultat concret et donc mobiliser encore davantage, la manif ayant mobilisé 70 personnes.

La présence de responsables syndicaux amena à poser le problème du peu de présence des militants syndicaux chômeurs au collectif et de l'apparente indifférence des travailleurs en activité...

Il fut aussi question de ménager l'ouverture aux jeunes, du rôle mobilisateur qu'auraient des revendications nationales, d'actions pour un affichage aux ANPE et d'actions contre les expulsions de chômeurs de leurs logements. (réunion de chômeurs, la Chabossière, CFDT, CGT, JOC, ASF, le 11/06/76).

La réunion a permis aux chômeurs de poser quelques problèmes. Les militants ont apporté un objectif politique : mobiliser, faire des résultats.

Le chômeur se voyait offert la

possibilité d'effacer le manque qu'il exprimait en adoptant la stratégie politique du collectif.

D'un autre côté, les "constatations" qu'il élaborait sur sa situation de travailleur étaient le départ d'une analyse.

Le besoin de cette analyse se faisait sentir aussi à l'intérieur du collectif dans les difficultés d'organisation et de fonctionnement. Sur le moment, ce n'est pas cet aspect du problème qui prit le dessus...

CHOMEURS ?

Un actif inactif...

On rencontre des chômeurs partout, même au syndicat ou dans une organisation de chômeurs. On ne sait pas pour autant qui il est, on a bien trop de boulot pour trouver le temps de se poser la question.

Le chômeur, c'est un travailleur actif. Il avait comme les autres son boulot et toute sa vie réglée dessus : levé, couché, repas, repos hebdomadaire, loisirs, famille...

Plutôt privé d'initiatives, déchargé du maximum d'efforts d'organisation et d'imagination, il subissait une routine dirigée par l'entreprise.

Il s'arrêtait un mois pour les vacances mais ce n'est pas lui qui décidait.

Ce mois de repos n'avait de sens qu'en fonction du travail : il lui servait à tenir ses onze mois de boulot.

Le travailleur est privé du jour au lendemain de l'entreprise. Les loisirs, la famille, les copains, les vacances perdent beaucoup de leur sens sans le travail... Le sens des choses à partir de ce moment c'est d'être un moyen pour tuer le temps.

On peut se demander quel était cet emploi que le travailleur avait la chance d'avoir... Il ne lui permet pas de savoir utiliser son temps pour lui, d'être utile, d'avoir des rapports avec les autres...

Il n'était que le servent de son poste et n'avait pas d'existence autonome en dehors du règne de la sacro-sainte économie.

Un point essentiel des problèmes du chômeur c'est peut-être bien d'être un travailleur de la société industrielle.

Cela lui vaut un travail qui lui prend son temps, sa force, ses pensées, ses capacités d'initiative, mais ne lui donne rien en échange.

Les loisirs, le confort... font partie intégrante de l'emploi. Le chômeur se sent impuissant, vide, inutile, il souffre du travail, il est en manque de travail... (pas n'importe quel travail, mais celui qui a cours).

TUER LE TRAVAILLEUR ?

Il n'y a pas de problème particulier du chômage. Il y a la situation du travailleur, son absence de place, le manque de sens social de son travail : c'est dur pour le chômeur qui est privé de la routine et de la fatigue du boulot.

Il n'y a plus rien, il n'est plus rien. Le patron, et aussi ses collègues, ses copains du syndicat, se passent de lui : eux, ils restent otages de leurs activités.

Parmi les solutions qui s'imposent alors, il y a celle de retrouver du travail. C'est la même que celle qui consistait avant le chômage à retourner tous les jours au boulot en attendant le soir, le week-end, les vacances...

Le chômeur attend un boulot mais il ne sait pas quand il l'aura, et il ne peut qu'attendre.

Une autre solution pourrait être d'entreprendre une activité qui soit la négation de la situation de travailleur, qui regarde en face les contradictions comme par exemple : aller au travail et trouver ça con, alors qu'à côté de ça le travailleur a des tas d'occupations que sa situation l'oblige à juger insignifiantes puisqu'elles ne sont pas monayables.

Alors ?

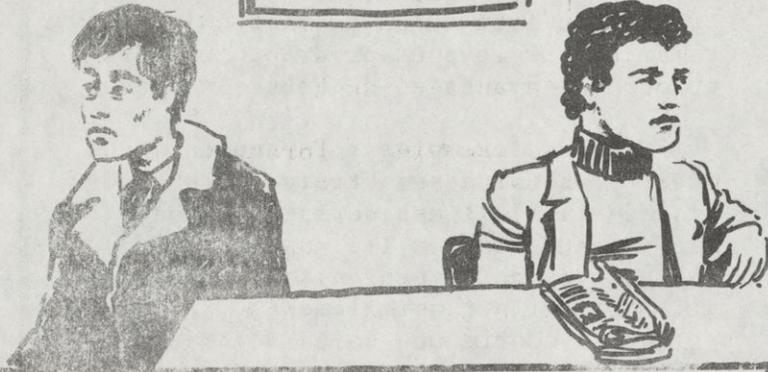
OU EN EST-ON ?

Le chômage n'est qu'un accessoire du travail capitaliste et le chômeur est un travailleur.

La situation de travailleur ne répond pas aux besoins de celui qui la subit, elle ne lui permet pas d'exprimer ses désirs...

Le chômage n'est pas à lui seul un élément déterminant pour le travailleur.

Il peut porter à la révolte ou à la soumission (développer une activité libératrice, ou se lancer dans la recherche d'un truc pour faire passer le mal : promotion, recyclage, planque, chômage chronique, travail noir...)



Dans la pratique immédiate, ce ne sont pas les expériences qui manquent. L'ennui, c'est qu'elles restent privées, qu'elles ne sont pas connues.

Elles n'atteignent pas souvent l'analyse, se perdent et tournent contre ceux qui prétendaient s'en servir et contre les autres.

On a du mal à dépasser la popularisation des luttes qui malgré son utilité a parfois le même effet sur ceux qui la reçoivent que les matraquages du Hit Parade.

- paroles d'un ex et futur chômeur -

P. S. l'auteur du texte attend la réaction d'autres chômeurs.

Jeudi 26 Janvier

SERGE KERVAL 
~ chanteur peuple (folk...) ~

→ Breton d'origine, angevin d'éducation, chanteur dans tous les pays du monde, il a déjà enregistré de nombreux disques.

De très belles chansons : La Loire, les pierres, Port Navalo, Trois hommes en Orléans... et les vieilles chansons françaises.

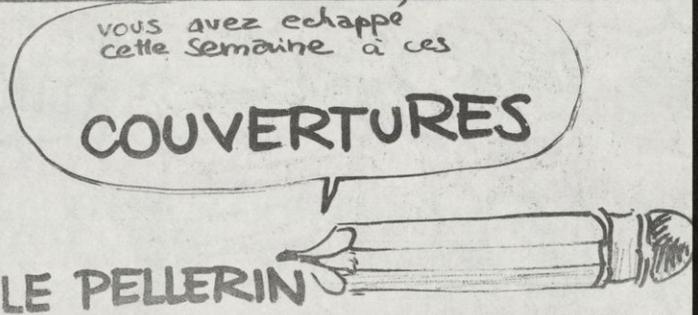
"ça sent bon la vie avec tout le sens réel d'une vie saine".

→ En première partie ; **FERNAND DUCHEMIN** chanteur-compositeur interprète : la nouvelle chanson populaire.

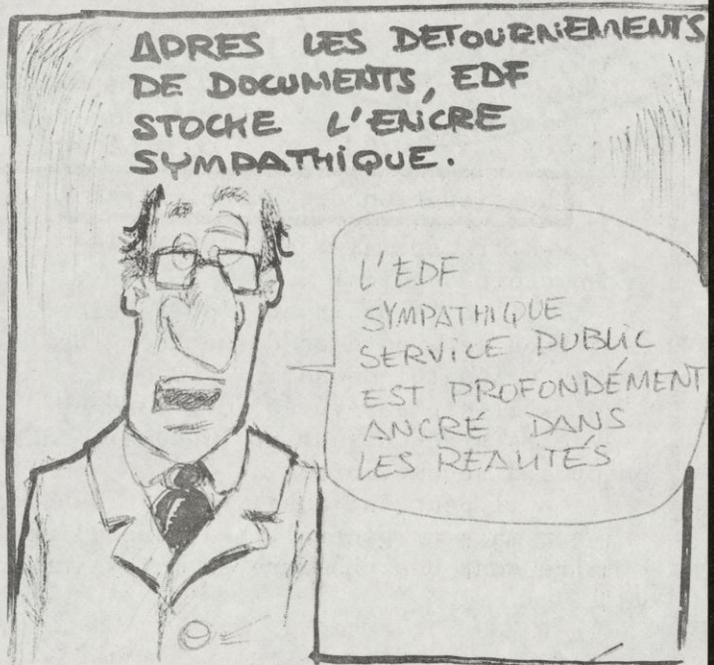
JEUDI 26 JANVIER 1 20 H 30

au centre social de la Bernardière,
rue de Dijon 44800 SAINT HERBLAIN
Tél : 46.28.77.

(réservation des places à partir du 16 janvier).



LE PELLERIN



APRES LES DETOURNEMENTS DE DOCUMENTS, EDF STOCKE L'ENCRE SYMPATHIQUE.

LE PELLERIN

DOCUMENTS PRIS EN OTAGES

les familles exigent leur libération



dernière minute

l'almanach Vermot devient majoritaire au conseil d'administration de l'apl..

Intérim - négriers - Intérim - nég

Il fut un temps où fleurissait à Nantes le commerce des nègres...

Il est un temps, le nôtre, où fleurissent à Nantes et partout ailleurs les commerces d'hommes et de femmes. On ne les appelle plus négriers mais intérim.

Je ne citerai pas de noms, mais il est nécessaire je coirs de dénoncer cette situation scandaleuse où, une fois de plus, le gouvernement en place laisse faire la loi des patrons et leur main mise sur le prolétariat.



La situation des intérimaires

- l'intérimaire n'a absolument aucun droit syndical ;
- il a le droit et l'obligation de fermer sa gueule et d'exécuter les ordres qu'on lui donne ;
- il est envoyé en "mission" et peut être viré du jour au lendemain sans préavis d'aucune sorte ;
- il peut, lui aussi, partir quand il veut mais en général, beaucoup d'intérimaire sont des chômeurs en mal de travail.

Au point de vue salaires, l'intérimaire est perdant sur presque tous les plans : par exemple, un ouvrier de la presse, dont les heures supplémentaires sont rémunérées en principe à 33 % est payé à 25 % seulement s'il est intérimaire.

De même, toujours dans la presse, le système de salaire en vigueur est celui des "services" de 6 heures par nuit. L'intérim n'en tient aucun compte et facture à 25 % les heures supplémentaires au delà de 6 heures par nuit.

Bien souvent, c'est le patron qui profite du fait qu'un ouvrier soit intérimaire pour le sous-payer et lui supprimer les avantages de toutes sortes.

Autres exemples : lorsqu'un jeune ouvrier va faire ses "trois jours" pour l'armée (...) il est normalement payé par le patron selon les conventions collectives de la profession comme s'il travaillait normalement.

Par contre une boîte d'intérim ne paie pas ces trois jours.

Dans une certaine boîte à Nantes, il y a 40 ouvriers. Mais sur ces 40 ouvriers, 30 sont intérimaires! (certains sont là depuis plus d'un an...)

Lors d'une grève, l'intérimaire est en principe tenu de travailler, même s'il est d'accord avec les grévistes.

Finalement, la situation est déplorable sur tous les plans mais malheureusement cela permet souvent aux jeunes ou même moins jeunes de sortir de l'impasse, le travail intérimaire pouvant parfois être une sorte de tremplin pour rentrer à une place fixe.

Je ne fais pas l'apologie du travail mais la société est tellement mal conçue qu'on est obligé de la subir et de travailler toujours dans le même sens.

Mais il faut savoir aussi que pour un patron, le salaire donné à l'intérim revient à plus du double de ce que perçoit l'intérimaire ; le gros avantage pour le patron, c'est qu'il ne paie aucune charge sociale pour cet intérimaire.

On peut noter aussi (ceci dit en passant) que les syndicats n'ont absolument pas réagi face à cette implantation massive des boîtes intérim. C'est beau le syndicalisme, mais si ça se limite à demander une augmentation au patron de temps en temps mais tout en respectant la hiérarchie des salaires, c'est bien peu.

Je n'attaquerai pas ici les syndicats mais il faut reconnaître que pour une fois ils auraient pu faire quelque chose.

NON A L'INTERIM !

Si quelqu'un envisage une action contre les intérim, je suis partant, pour tout contact : PIOUS Ariel 194 rue M. Jouaud 44400 REZE.

MOCHE MIC-MAC... AVEC L'ORDRE des MEDECINS

Le Conseil de l'Ordre des Médecins: ça ne vous regarde pas, ça regarde les médecins; d'accord aussi, on va essayer d'être bref; n'empêche que cette institution réactionnaire créée en 1941 sous Régime de Vichy exerce encore une influence qui n'est pas neutre dans la soumission du corps médical à l'ordre institué, à la Médecine libérale et à la Bourgeoisie.

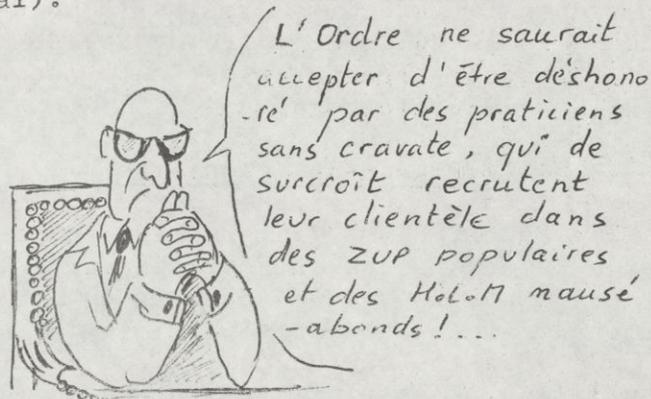
C'est le Conseil de l'ordre qui s'est opposé violemment à la libéralisation de l'avortement. Il a eu un coup de pied dans le derrière en 1975 avec la loi Veil. Mais les éminentes Notabilités préparent des coups fourrés pour la révision de la loi en 1980 (vous en aurez des nouvelles la semaine prochaine).

C'est lui aussi qui a fait de grandes courbettes devant le patronat avide de main d'oeuvre exploitable en rédigeant un contrat-type de Médecin contrôleur des arrêts de travail au service des patrons. Le contrôle est destiné à se substituer à celui de la sécurité sociale jugé trop coulant... A Nantes c'est le Docteur Du Tertre de Grand Champs des Fontaines qui fait lucrativement ce type de contrôle dont on ne sait pas trop encore s'il est bien légal malgré... les conventions collectives.

Deux copains généralistes du Syndicat de la Médecine Générale se sont vu inculper devant la juridiction de l'ordre en novembre dernier pour avoir fait de la publicité illégale de la Médecine. Il leur était reproché d'avoir apposé quelques affichettes dans les halls de la Cité H.L.M. du Ranzay où ils sont les seuls à exercer d'ailleurs; affichette annonçant l'ouverture d'un Cabinet médical et son adresse.

Le plus drôle c'est que cette pratique extrêmement fréquente (améliorée d'ailleurs avec nom des médecins et no.. de téléphone) a pu être concrétisée dans leur dossier par un énorme paquet d'affichettes des confrères arrachées au hasard dans les différentes cités H.L.M. et résidentielles Nantaises..

Ils se sont donc présentés devant la juridiction du Conseil de l'Ordre, pas longtemps d'ailleurs, car en 1 minute le président du Jury les a incendiés outré qu'il était par "le fait que les 2 médecins ne portaient pas de cravate(s) devant une juridiction si sérieuse" et les a prié de revenir "quand ils se seraient rhabillés".. (Si, si, c'est vrai).



Bref, vous comprenez que ça nous ennuie de payer des cotisations pour un tel organisme.... Aussi certains d'entre nous ne payent pas; 7 médecins de Nantes risquent d'être inculpés bientôt pour non-paiement de leur cotisation et le Docteur Yves Hamet est déjà assigné à comparaître devant le tribunal d'instance de Saint-Nazaire le 27 janvier prochain à 9 h pour non paiement de sa cotisation 1975...

On ne désarme pas de toute façon; et nous espérons bien que les usagers sauront un jour "gérer" leur santé et imposer leurs besoins à l'ensemble du corps médical... qui est encore très très réactionnaire.



-correspondance A.P.L.-

au pays des schizos...

internement pour cause de... **SCALP**

Actuellement en Psychiatrie il existe trois modes de placements:

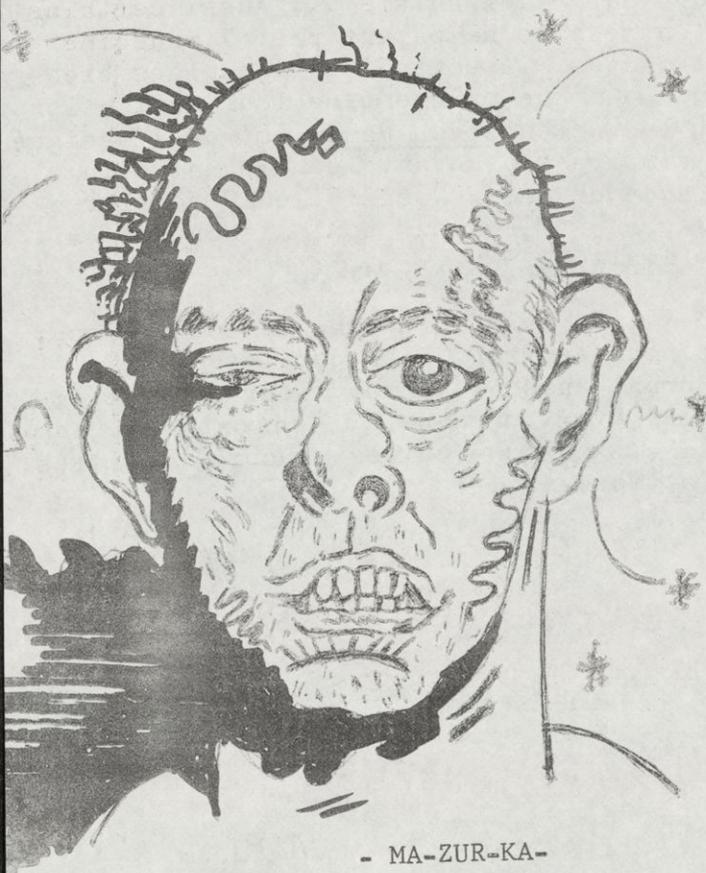
1. Placement d'Office

Concernant "les malades mentaux dont l'état d'aliénation mentale compromettrait l'ordre public ou la santé des personnes". Le P.O. a lieu sur demande du Maire ou du Commissaire de Police pour les cas urgents et de toute façon par arrêté préfectoral.

2. Placement Volontaire

Dans ce cas l'internement en service psychiatrique est demandé par l'entourage du présumé malade sans qu'il soit imposé par les pouvoirs publics.

Dans ce cas un certificat médical justifiant l'hospitalisation est établi par un médecin extérieur aux services de psychiatrie.



- MA-ZUR-KA-

3. Placement Libre

C'est la personne malade qui demande à être soignée.

Elle peut demander sa sortie quand elle le désire et contre avis médical éventuellement.

Malgré cette législation, il arrive encore que des personnes soient hospitalisées arbitrairement. La plupart du temps ces gens-là n'ont pas les moyens de se défendre.

Voici le cas d'une hospitalisation arbitraire qui a eu lieu en décembre 77 à St. Jacques.

Mr. C. débarque à Paris.. Il est Anglais et parle peu le français. On lui vole tous ses papiers et son argent mais il décide malgré tout de continuer son voyage en auto-stop vers la région nantaise où l'attendent des amis.

Au cours d'un contrôle les flics l'arrêtent pour vagabondage et le dirige vers un service de psychiatrie pour le dimanche (c'est un samedi soir) en attendant que son ambassade le rapatrie en Angleterre. En réalité Mr. C. restera hospitalisé 10 jours. Il n'aura aucun entretien sérieux avec les médecins ou le personnel soignants, du fait qu'il parle mal le français.

Il sera malgré tout classé "Schizophrène" (étiquette que l'on met à tous les jeunes un peu bizarres ou paumés).

La seule et unique raison de l'internement de Mr. C. qui ne présente aucun trouble mental, son aspect physique jugé anormal, (cils et une partie du crâne rasée...).

- CORRESPONDANT APL -

LA MEDECINE EN QUESTIONS

"LE SILENCE DES ORGANES"

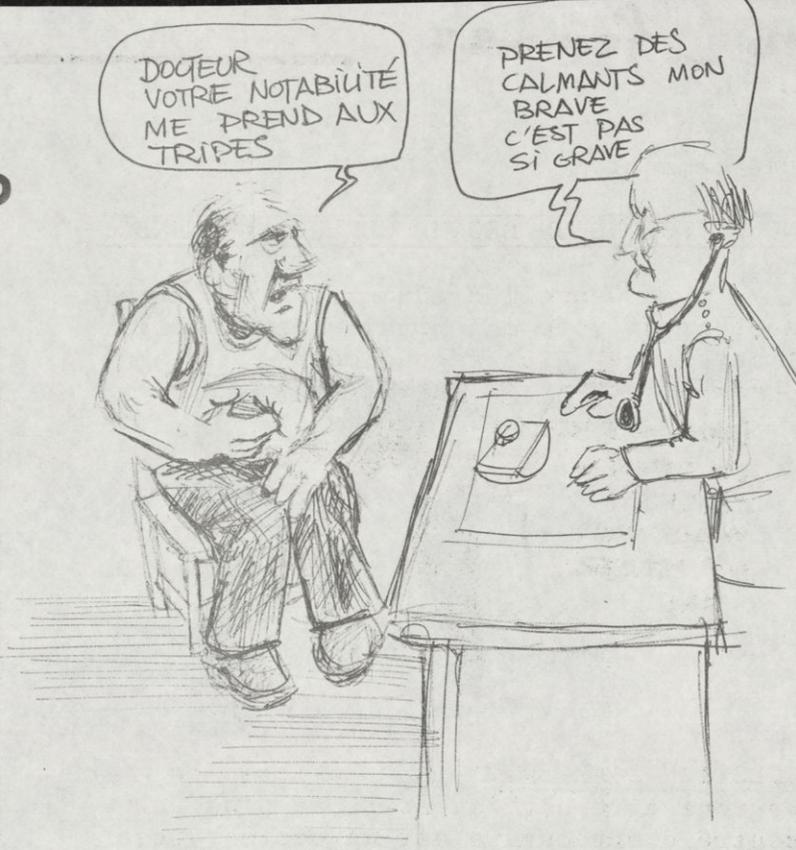
16 mm couleur

Samedi 28 janvier - Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne -

→ Un film de 70 minutes où 3 médecins malades de la médecine répondent aux questions de Jean Noël CRISTIANI. Ils se répondent entre eux aussi, à leur insu. Cette confrontation réalisée avec talent caricature 3 discours sur la médecine, discours ambitieux, ambigus, contradictoires qui contraignent à réfléchir sinon à prendre position.

Malaise devant l'autoritarisme et l'inadaptation d'un type de réponse médicale, malaise aussi devant la perception des limites de la médecine des médecins.

Jean Carpentier auteur de "La Médecine Générale" qui participe à ce film sera là samedi soir pour débattre. L'univers médical sera certainement mis en procès à juste titre après un film qui peut bouleverser si bien ses mythes.



Jeudi 26 janvier 21 h

"Films Accouchement non Violent".
Clinique des Lilas, Paris. 3 films, magnéscope
Le Corbusier, Niveau 11, 4ème rue

AVORTER

A NANTES

suite....

* Lundi 16 janvier après-midi a eu lieu au CHU une manifestation de femmes à propos de la situation de l'avortement à Nantes:

→ insuffisance du Centre de St. Jacques (De plus, la situation y est des plus confuse depuis la démission de Fontenaille qui en était le Chef de Service jusqu'à présent).

→ refus par le Conseil d'Administration du CHU de l'ouverture d'un 2ème Centre à Laënnec; cf. APL no. 3 du 25.10.77.

* Une 50taine de femmes étaient présentes avec des banderolles et des ballons. Dommage que le Conseil d'Administration n'était pas réuni ce jour là! Il sera là lundi prochain... La manif a stationné un moment au rez de chaussée du CHU, puis parcouru les couloirs jusqu'à la maternité, scandant les slogans: "avortement libre et gratuit", "avortement libre pour les mineures et les femmes immigrées".

NOUS, FEMMES DE NANTES, VOULONS UN 2nd CENTRE D'I.V.G. A NANTES

POURQUOI?

Parce que le centre d'IVG de St. Jacques ne répond pas aux demandes,

- en quantité: plusieurs centaines de femmes ont été envoyées en Angleterre en 77, ou ont eu recours à des cliniques privées qui se sont fait du fric sur notre ventre, à 1100 F. l'intervention. Le Centre de St. Jacques ne suffit pas à absorber les demandes:

Par demi-journée: 3 consultations pre-IVG, 3 IVG, 3 consultations post-IVG, et 3 consultations d'information-contraception.. Et la demande est nettement supérieure.

- en qualité: la surcharge du Centre se répercute sur l'accueil. sur l'infor-

des femmes.

NOUS VOULONS UN SECOND CENTRE A LAENNEC:

Le Conseil d'Administration a refusé, par un vote majoritairement négatif, l'ouverture de ce second centre.

DEUX JÉSUS
UN 2^{ème}
CENTRE
MAIS VOUS
N'Y PENSEZ
PAS!



QUESTION D'ARGENT? Les crédits peuvent être débloqués. Et de plus un centre d'orthogénie est un des services les plus rentables de l'hôpital.

QUESTION DE LOCAUX? Ils existent déjà à l'hôpital Laennec.

QUESTION DE PERSONNEL? Une équipe médicale s'est déjà proposé.

ALORS, POURQUOI ?

AU NOM D'UNE CLAUSE DE CONSCIENCE. Près de la moitié du CA est composée de médecins dont plusieurs se sont illustrés dans la lutte CONTRE L'AVORTEMENT. Les opposants à l'ouverture du centre se sont servi de la clause de conscience, mais bien entendu, ils ne le disent pas. EN TANT QU'ADMINISTRATEUR, EN AVEZ-VOUS LE DROIT?

Lors de la récente visite de S. VEIL, un chef de cabinet interrogé à ce sujet s'était étonné de la possible utilisation de cette clause par des administrateurs.

ON CONSTATE DONC QUE C'EST UNE CASTE MINORITAIRE (pouvoir médical et autres notables), QUI IMPOSE SA LOI.

EN TANT QUE FEMMES, -NOUS REFUSONS CETTE SITUATION QUI NOUS EST FAITE SUR NANTES.
-NOUS CONSTATONS QUE LA LOI VEIL N'EST MEME PAS APPLIQUEE SUR LE DEPARTEMENT, RIEN ENCORE, OU DE VAGUES PROMESSES POUR LES ARRONDISSEMENTS D'ANCENIS ET CHATEAUBRIANT.

-NOUS REFUSONS CETTE LOI DE CLASSE QUE NOUS A CONDEDEE LE

GOUVERNEMENT POUR 5 ANS, PRENANT UNE FOIS ENCORE LES FEMMES POUR DES MINEURS.
-NOUS REFUSONS LES MULTIPLES RESTRICTIONS DE LA LOI:

- non remboursement par la sécurité sociale
- refus d'avorter les immigrées, et les mineures sans l'accord des parents
- entretien de dissuasion
- clause de conscience des médecins qui leur permet de refuser l'avortement
- isolement des femmes face au pouvoir médical.

NOUS EXIGEONS :

- l'ouverture d'un second centre d'avortement-contraception
- la gratuité totale de l'avortement et de la contraception
- le choix pour les femmes de décider de leur méthode d'avortement
- le contrôle des femmes sur les moyens contraceptifs, en particulier la diffusion de l'information: quartier, lieux de travail, établissements scolaires, PMI, écoles médicales et para-médicales
- la prise en charge collective de l'avortement, de la contraception et de la maternité, pour ne pas déléguer à une minorité d'experts, le pouvoir sur notre corps.
- un réel programme de recherche sur les moyens contraceptifs.

- NOUS DISONS QUE LA CONTRACEPTION N'EST PAS EN SOI L'INSTRUMENT, TOUT COMME L'AVORTEMENT, DE NOTRE LIBERATION. MAIS ILS INTRODUISENT LA POSSIBILITE POUR NOUS DE CONTROLER NOTRE CORPS, DE DEGAGER NOTRE VIE SEXUELLE DES MATERNITES NON CONSENTIES.
- NOUS NOUS BATTRONS POUR QU'UN SECOND CENTRE S'OUVRE SUR NANTES
- NOUS NOUS BATTRONS NON SEULEMENT POUR QUE LA LOI VEIL SOIT REVOTEE EN 1980, MAIS ENCORE POUR QU'ELLE SOIT ELARGIE.

Des femmes de Nantes.



Histoire de notable



ON M'APPELLE
LADY
MACUMBA

La dernière session du Conseil Général de Loire Atlantique a montré la cohérence de pensée de Madame DE LA VILLEMARQUE, Maire de Vigneux.

Une subvention pour le Planning Familial y a été votée. Mais pas par la dame sus-nommée. En effet, qui dit Planning dit contraception. Ça irait jusqu'ici. Mais ça dit aussi avortement. Alors, là, attention. Inacceptable aux yeux de la bonne vieille morale. On ne peut subventionner ceux qui favorisent ces sombres pratiques.

Mais cette dame n'est-elle pas celle qui s'est ardemment battue pour avoir "Macumba" sur sa commune? "Macumba", c'est cette superbe boîte de la route de Vannes, lieu de distraction et de rendez-vous. Dans le sous-sol, on n'y pratique pas d'avortement....

Correspondant APL

PROCÈS VIOL

Mercredi 25 janvier, aura lieu au Assises du Mans un procès pour viol: 3 viols commis entre juin et octobre par un chauffeur routier sur 3 femmes qui faisaient du stop seules.



L'une d'elle est de Brest et à l'occasion de ce procès, le groupe femmes de Brest a organisé une semaine d'action contre le viol qui s'est terminée le samedi 14 janvier au soir par une manif de 300 personnes dans les rues de Brest avec torches et flambeaux. Le procès se déroulera toute la journée du mercredi 25. Une animation dans les rues sur le thème du viol est prévue. Un soutien financier serait bien accueilli! Adresser des chèques barrés à l'ordre de "Procès collectif du Mans", chez R. LIVET, 14, Place Viarme, Nantes.

radio libre 44

Radio Libre 44 existe depuis le mois de Juin 1977. Elle a émis à plusieurs occasions:

- la lutte du Pellerin
- Dubigeon (2fois)
- Thiriet Catin à la Baule
- Laving-Glaces (le 13 janvier)

A plusieurs reprises ses émissions ont été brouillées par TDF, car le pouvoir voulait, en baillonnant RL 44, empêcher l'expression des travailleurs à travers ces émissions. Aussi a-t-il semblé important de créer un comité de soutien qui:

- popularise le projet de RL 44
- organise des écoutes collectives
- prenne en charge le soutien financier
- puisse faire des enquêtes
- élargit la lutte contre le monopole sur les ondes.

Le Comité de Soutien existe depuis déc. 77. Il appelle le maximum de personnes qui veulent soutenir les radios libres à participer à la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 24 janvier à 20.30 h à la Fraternité Protestante. A cette réunion seront discutées les actions à mener durant la période électorale et surtout de la préparation de la Journée Nationale des Radios Libres en février..

REFUS, LUTTES contre l'armée

ou ... comment en rendre compte dans l'apl ...

Nous avons reçu deux textes exposant les thèses non-violentes en réponse à la lettre critique d'un appelé revenant du service (Cf. APL n° 14).

Il y a un truc qui nous gêne un peu : dans l'APL, pour la rubrique ARMÉE on ne trouve presque que les thèses, réflexions et actions s'inscrivant dans le contexte de la non-violence (renvois de livrets militaires, soutien aux insoumis).

Il semble qu'en ouvrant largement nos colonnes à cet aspect de la lutte contre l'armée, on lui donne une ampleur injustifiée compte-tenu du fait que d'autres points sont laissés dans l'ombre :

→ le refus du service prend bien souvent des voies individuelles (démerde pour se faire réformé, motifs psychiatriques) ;

→ la vie quotidienne des appelés à l'intérieur des casernes, les brimades quotidiennes, l'apprentissage de la soumission, de la "virilité" etc... les luttes, même minimales qui s'y mènent, les comités de soldats et tout ça, on en rend peu compte dans l'APL (sauf la semaine dernière...).

Bien sûr, il y a des difficultés (à Nantes les bidasses ne passent que quelques mois) mais nous espérons pouvoir combler ces manques par des initiatives d'enquêtes, des témoignages, interview.

Les gens intéressés, y'en a, des trucs concrets à dire y'en a aussi, alors y'a qu'à, yaka....

- collectif A. P. L. -

renvoyeurs suite ... et suites

● Après les renvois de livrets militaires de six personnes de la région d'Aigrefeuille une réunion à propos de la non-violence est prévue pour cette région :

LE MERCREDI 1 FEVRIER SALLE DE LA MAIRIE - LA PLANCHE - A 20 H 30.

Le Groupe d'Information et de Contre Information à l'Armée communique à tous ceux et ceusses qui sont prêts à rompre le silence sur le service militaire, l'armée et la militarisation, et qui veulent soutenir la lutte de ceux qui veulent changer ces tristes réalités... que le groupe se réunit

TOUS LES QUINZE JOURS, les 2ème et 4ème JEUDI de chaque mois à 20 H 30 à la Bourse du Travail : boulevard Louis Blanc à LA ROCHE SUR YON.

Montage-diapos et débat sur la peine de mort

Le diaporama sur la peine de mort, réalisé par le groupe BASTA de Toulouse sera présenté le :

- MARDI 24 JANVIER à la Bourse du Travail rue Désirée Colombe
- MERCREDI 25 JANVIER au foyer des jeunes travailleurs à Beaulieu (boulevard Vincent Gache)
- JEUDI 26 JANVIER au centre Jean Mace rue du Préfet Bonnefoy
- SAMEDI 4 FEVRIER à Saint Julien de Concelles à la M. J. C. à 20 H 30 et sera suivi d'un débat sur la peine de mort et ses soi-disantes alternatives : perpétuité, psychiatrie, lobotomie etc...

- les amis de BASTA -

engagez vous
Rengagez vous!

disait l'AUTRE

CETTE SEMAINE, L'A.P.L A SÉLECTIONNÉ les livres :

• Bretagne

Impatiemment attendu par les lecteurs des tomes I et II, voici le tome III de l'HISTOIRE DE BRETAGNE, rédigé par J. Guiffan, P. Grall, JJ Monnier, Ch. Robert et J. Tanguy.

Conservant l'aspect attrayant des tomes précédents (une page sur deux est réservée à une riche illustration fournie surtout par le Musée de Bretagne à Rennes), le tome III est plus étoffé (240 pages) et plus orienté vers l'histoire économique et sociale.

Il apporte des précisions nouvelles sur la prospérité économique de la Bretagne aux XVI et XVII ème siècles, qui explique notamment le grand élan donné à la construction des églises, chapelles, calvaires, que nous admirons aujourd'hui.

Le tome III paraîtra vers Pâques. Le prix de souscription (33 F.) est valable jusqu'au 1er avril 78. Passé cette date, l'ouvrage sera en vente en librairie à 40 F.

La demande de souscription, accompagnée d'un chèque postal ou bancaire, libellé au nom de SKOL VREIZH (CCP 2248 25 X Rennes) doit être adressée à Yveline LARVOR, Ecole La Salentine, Allée des Tilleuls 44700 ORVAULT.

• Extrême - Orient.

Le Vendredi 27 JANVIER A 18 HEURES
JEAN CHESNEAUX, historien et spécialiste de la Chine et l'Extrême Orient présentera à la Librairie 71 son livre de réflexion sur l'histoire et ses rapports aux luttes populaires.

"Du passé faisons table rase"
(paru aux éditions Maspéro - 24 F.)

On pourra aussi parler de son livre : "Le mouvement paysan chinois"
paru aux éditions du Seuil (10,50 F.)

Rappelons que J. CHESNEAUX est l'animateur de Forum Histoire, groupe de réflexion sur l'histoire, son enseignement, son rôle d'un point de vue militant.

Skol Vreizh complète ainsi peu à peu sa collection de manuels. En 1977 est parue la Géographie de la Bretagne, qui a connu un grand succès auprès des enseignants et du public.

D'autre part, Skol Vreizh annonce un manuel sur la nature en Bretagne, en collaboration avec la SEPNEB.

Tous ces ouvrages sont des numéros spéciaux de la revue pédagogique Skol Vreizh (l'Ecole Bretonne), compris dans l'abonnement (40 F. pour 6 numéros à adresser à SKOL VREIZH, Run Avel, 29210 PLOURIN-MORLAIX - CCP 2248-25 X Rennes).

La parution de ces manuels renforce encore l'intérêt de l'abonnement à S. V pour ceux qui recherchent une documentation sérieuses sur la Bretagne.



JAZZ

LE VENDREDI 27 JANVIER A 21 HEURES
salle Francine Vasse à NANTES.

DAVID MURREY

avec :

- trompetiste : BUTCH MORRIS
- contrebasse : KENT CARTER
- batterie : OLIVIER JONSON

Jazz de la jeune école New Yorkaise

Location au Hall Lajarte (passage Pomme-ray)

PRIX : 20 Francs.

CINÉMA & HISTOIRE

Front Populaire

FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES DE NANTES

MARDI 24 JANVIER

Film : "Le fonds de l'air est rouge" de CHRIS MARKER, à 20 Heures au Katorza.

MERCREDI 25 JANVIER

A la faculté de Droit :

■ 17 H 30 : conférence de GUY BOURDE historien : "La défaite du Front Populaire".

■ 20 H 30 : film de Jean Renoir : "La vie est à nous".

JEUDI 26 JANVIER

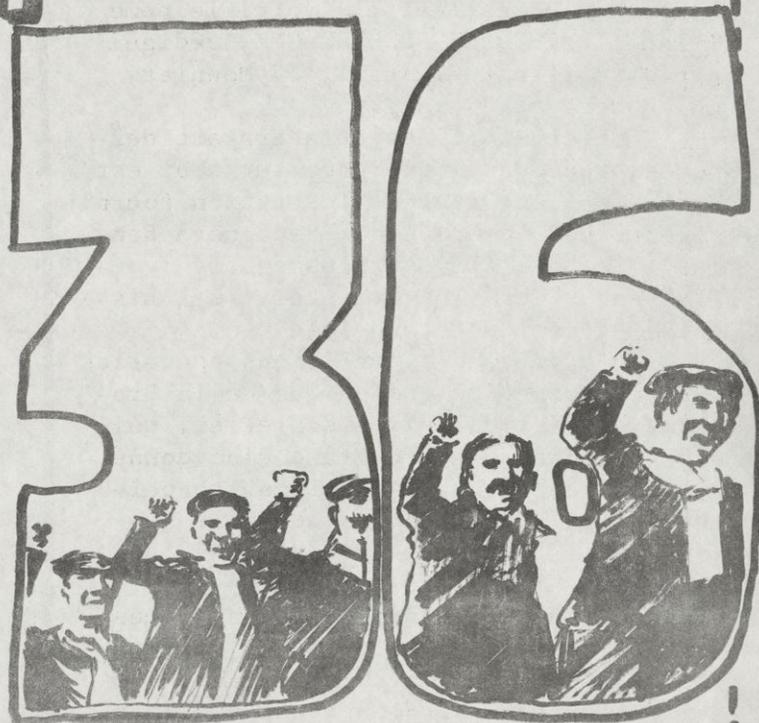
A la faculté de Droit :

■ 16 H : forum-histoire avec la participation de JEAN CHESNEAUX : l'enseignement de l'histoire aujourd'hui, exposé et rappel de la plate-forme du forum-histoire ;

■ vers 17 H 30 : la mémoire ouvrière, présentation en vidéo d'interview de militants ouvriers de la région ;

■ vers 18 H 30 : quelle histoire ouvrière ?

■ 20 H 30 : film de Claude Santelli : "1936, ou la mémoire d'un peuple".



Prix pour les films : 5 F. l'entrée.

- centre de recherches politiques de la faculté de droit - association nantaise de rencontres cinématographiques -

CELTES... 

CUCHULAIN, c'est d'abord un demi-dieu celte. Mais aussi un groupe composé de cinq personnes, cinq auteurs compositeurs interprètes, cinq personnalités différentes.

CUCHULAIN, ce n'est ni folk ni pop, CUCHULAIN : légende celte (poèmes et chansons).

Un groupe à découvrir le MERCREDI 1 FEVRIER au centre Socio-culturel de Port Boyer à 20 H 30, 7 rue de Pornichet 44300 NANTES.

LA MAISON timide
THEATRE "POUR ENFANTS"

Un spectacle pour les enfants de 3 à 7 ans présenté par le théâtre isolocèle (troupe belge) au centre socio-culturel de Port Boyer, le MERCREDI 25 JANVIER A 14 HEURES - Prix : 3 F.

"La maison timide", pas de marionnettes, mais deux comédiennes. L'histoire ? Une joyeuse voyageuse découvre une petite maison dans la montagne ; et c'est toute la difficulté, mais surtout la joie et le plaisir de la rencontre.



JEAN KERGRIST

LE CLOWN atomique,
informatique ..etc..

- Mardi 7 février - Centre Socio-Culturel Port-Boyer, 7, rue de Pornichet
- Mercredi 8 février - Centre Socio-Culturel Breil-Malville, rue Louis Feuillade
- Jeudi 9 février - Centre Socio-Culturel Clos Torau, rue d'Hendaye
- Vendredi 10 février - Centre Socio-Culturel La Bernardière (St. Herblain)
- Samedi 11 février - Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne (St. Herblain) (Le clown informatique)
- Mardi 21 février - Coueron: La fièvre acheteuse
- Mercredi 22 février - La Bugalière (Orvault) Le clown atomique
- Jeudi 23 Nozay - Le clown atomique



FEST NOZ

Samedi 28 janvier 1978
Maison des Jeunes de Rezé à 21 h
en soutien aux Luttés écologiques en Bretagne
avec LES GLANNEURS
COTTAIS ET LEDUC
SONNEURS DE VEUZE



(entrée 10 F Bar)

DERNIÈRE MINUTE
LE PSU PERD MAN
la police enquête

PSU - MAN

Il y aura un débat public le 26 janvier à 20.30 h au Centre du Bout des Landes - rue Concarneau - au sujet du refus de l'Arme Nucléaire organisé par le PSU Groupe Nantes Nord et le M.A.N. (Mouvement pour une Alternative non Violente).

Projection du film "CONDAMNÉS À RÉUSSIR"

Réalisé par les travailleurs de l'usine de la Hague.
Jeudi 26 Janvier. 20h30
salle des fêtes. SAVENAY

Avec la participation du Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (G.S.I.E.N.)

Notre enquête spéciale: "mais qu'est-ce que le retraitement des combustibles irradiés?"

Cela consiste en un ensemble d'opérations mécaniques et chimiques visant à séparer dans les combustibles irradiés provenant des centrales: - le plutonium qui sert à des fins militaires (bombes) et civiles (surgénérateur) - l'uranium que l'on renvoie à l'usine d'enrichissement - les produits de fission radioactifs et le reste qui constitue les déchets.
EN FRANCE, IL EXISTE UNE USINE DE RETRAITEMENT A LA HAGUE, DANS LE COTENTIN.
- Ces opérations techniquement pas au point....
- Les risques pour l'équilibre écologique
- Les conditions de travail et de sécurité.....

CALENDRIER

MARDI 24 JANVIER

■ Réunion du comité de soutien à RADIO LIBRE 44 à 20 H 30 à la Fraternité Protestante NANTES. (voir p. 17)

■ Diaporama de Basta sur la PEINE DE MORT (idem les 25 et 26, et 4 février) (voir P. 18)

■ CINE FEMME, à la MJEP de Saint Nazaire :

o "Scènes de grève en Vendée" occupation de Cerisay. 21 H.

o "Les enfants du gouvernement" maternité "illégitime" 21 H.

■ CINE FEMMES au Celtic à Saint Nazaire à 20 H 30 : "Une femme sous influence".

■ "Le fonds de l'air est rouge" au Katorza à 20 H (voir P. 20) NANTES

MERCREDI 25 JANVIER ET MARDI 24

■ Réunion de formation du personnel de l'AGRICULTURE "Les naudières", rue des Naudières. (voir APL n° 14).

MERCREDI 25 JANVIER

■ 17 H 30, fac de droit conférence sur le FRONT POPULAIRE (voir P. 20)

■ 20 H 30 : "La vie est à nous" de RENOIR à la fac de droit (voir P. 20)

■ "La maison timide", THEATRE POUR ENFANTS à 14 Heures au centre socio culturel de Port Boyer (voir P. 20)

■ LE MANS : Procès pour viol (voir P. 17)

JEUDI 26 JANVIER

■ FOLK SONG FRANÇAIS avec Serge Kerval au centre social de la Bernardière à 20 H 30 (voir P. 11) & F. DUCHEMIN.

■ Grève et manif des MI-SE (voir P. 5)

■ 20 H 30, au centre du Bout des Landes, débat PSU et MAN (voir P. 31)

■ 20 H 30 à Savenay "CONDAMNÉS A REUSSIR" (voir P. 31)

■ film "ACCOUCHEMENTS NON VIOLENTS" Le Corbusier (voir P. 15)

■ film "La contraception" et "Naitre aux Lilas" au sillon de Bretagne (voir P. 15)

JEUDI 26 JANVIER

■ FACULTE DE DROIT : (voir P. 20)
o 16 H, forum avec Jean Ches-

naux ;

o 17 H 30 : "La mémoire ouvrière"

o 18 H 30 : Quelle histoire ouvrière ?

o 20 H 30 : "1936 ou la mémoire d'un peuple" film de C. SANTELLI.

VENREDI 27 JANVIER

■ MJEP de Saint Nazaire, FILM de J. RENARD : "Monsieur Albert" à 21 H.

■ Film débat à la M. J. du Petit Chantilly : "Voyage dans les centrales de la terre" à 20 H 30.

■ 20 H 30, réunion au centre aéré de la Chapelle sur Erdre sur le projet GAMIN.

■ JEAN CHESNAUX à la librairie 71 pour son livre (voir P. 18)

■ JAZZ, 21 H à la Salle Vasse avec DAVID MURREY (voir P. 19)

SAMEDI 28 JANVIER

■ FILM : "Le silence des organes" à 20 H 30 au sillon de Bretagne (voir P. 15)

■ MJEP de Saint Nazaire, THEATRE : "Louise Michel, et les oeilletons rouges".

■ CINE FEMMES au Celtic à Saint Nazaire à 17 H et 22H 30 : "Neuf mois".

■ FEST NOZ à Rezé à 21 H (voir P. 31)

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 JANVIER

■ Week-end "Elections et vie politique" organisé par CULTURE ET LIBERTE au centre Jean Macé (voir P. 5)

LUNDI 30 JANVIER

■ CINE FEMME au Celtic à Saint Nazaire 20 H 30 : "Neuf mois".

MARDI 31 JANVIER

■ MJEP de Saint Nazaire, CINE FEMME 21 H : "Feu de paille" film de Völker Schlöndorff.

DU MARDI 24 AU VENDREDI 27 : exposition organisé par le CRIN à la maison des Jeunes du Petit Chantilly.